

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL **de MONTMAIN 11 juin 2021 à 20 h Salle des fêtes de Montmain**

Convocation du 01.06.2021

Étaient Présents : DECHAUD Martine, TRULLARD Samuel, SAGRANGE Bernard, CHAVATTE Sophie, PEREZ Valérie, POLLIART Dominique, LETEURTOIS Anita, FAIVRE Jean-François, TAOIKALI Anli, ROUSSEAU Fabrice,

Absent excusé : RICHARD Laurent

Approbation du compte rendu de la réunion du 09.04.2021

Délibération 1 : Autorisation à solliciter la subvention du Conseil Régional pour l'achat de matériel informatique.

Mme le Maire expose que la Région soutient la transition numérique des collectivités territoriales et propose une subvention forfaitaire de 1 000 € pour l'équipement du secrétariat de mairie et du Maire en ordinateurs ou tablettes.

Mme le Maire présente le devis de l'entreprise NAC-6 pour la fourniture et livraison d'un ordinateur portable à 786 € T.T.C.

Les conseillers valident le pack 1 proposé par la Région (1 portable professionnel doté d'une caméra + 1 écran supplémentaire) et demande en plus antivirus et pack office.

Mme le Maire va se rapprocher de l'entreprise NAC-6 afin que ce dernier réactualise son devis

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à solliciter la subvention de la région sur la base du devis réactualisé de l'entreprise NAC-6 comprenant un ordinateur portable, un écran supplémentaire, un pack office et un antivirus.

Délibération 2 : création d'un poste d'adjoint administratif à raison de 7 h semaine.

Mme le Maire informe le conseil municipal du souhait de Mme BAULAND Nathalie, secrétaire de Mairie de Montmain depuis 20 ans de démissionner de ses fonctions. En effet, elle souhaite désormais réduire un peu son activité car la gestion de 3 communes + le SIVOS de Pouilly sur Saône devient trop lourd à assumer. Elle avait déjà envisagé de partir il y a un an et demi, et avait finalement accepté de rester, mais cette fois, elle souhaite vraiment s'en aller.

Mme le Maire expose que le poste de secrétaire de mairie est actuellement un poste de rédacteur territorial à raison de 5 h par semaine.

Elle souhaite que le conseil municipal crée un poste d'adjoint territorial à raison de 7 h semaine, ce qui permettra au nouvel agent de disposer d'un peu plus de temps pour gérer les dossiers, et surtout de travailler sur 2 demi-journées différentes pour éviter que les dossiers qui n'ont pu être traités le mardi, soit systématiquement reporté d'une semaine.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif à raison de 7 h par semaine et charge Mme le Maire de procéder au recrutement.

Délibération 3 : Remboursement d'un achat à Mme DECHAUD Martine

Afin de pouvoir organiser une manifestation pour le 14 juillet en extérieur, le conseil municipal propose d'acheter un barnum.

Mme le Maire, propose d'acheter un barnum de 5 m x 10 m au prix de 325.90 € H.T. + 33 € de frais de port, par internet, mais il convient de régler par carte bancaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'acheter un barnum pour les manifestations communales, autorise Mme le Maire à commander ce matériel sur internet et à régler par carte bancaire.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à se rembourser cette somme au vu de la présente délibération, de la facture et du justificatif de paiement.

Informations diverses :

- Organisation du 14 juillet :

Mme le Maire souhaite organiser une petite manifestation conviviale avec les habitants à l'occasion du 14 juillet qui marquera le retour tant attendu à une vie normale. Elle propose l'organisation d'un cocktail déjeunatoire, sous barnum, devant la salle des fêtes, dans le respect des gestes barrières.

Le conseil municipal se prononce favorablement par 9 voix pour et une abstention.

- Refonte du site internet de la commune : Bernard SAGRANGE nous informe que TERRITOIRE NUMERIQUE hébergeur de notre site nous demande de refondre notre site et ce dès septembre 2021. Mr SAGRANGE nous informe via des diapos des différentes possibilités de présentation.

- Élections départementales et régionales : Mme le Maire rappelle les tours de garde pour les élections départementales et régionales qui se tiendront les 20 et 27 juin, à la salle des fêtes, en raison de la tenue du double scrutin et des règles sanitaires.

- Archives communales : Mme le Maire indique qu'une personne du service des archives départementales est venue vérifier la tenue des archives de la commune. Même si les conditions de conservations sont bonnes, elle indique qu'il serait judicieux de passer par un organisme (privé ou public) pour faire établir un inventaire des archives (document obligatoire pour l'établissement du procès-verbal de récolement des archives lors de l'élection du Maire).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter des devis auprès des deux organismes proposés par les archives départementales.

- M TRULLARD est chargé de solliciter un devis pour la réalisation de la peinture des barrières du cimetière.

- Mme CHAVATTE est chargée de la mise en place d'un panneau dans l'abribus pour pouvoir y afficher les informations municipales.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 55

DECHAUD Martine	TRULLARD Samuel	SAGRANGE Bernard
POLLIART Dominique	ROUSSEAU Fabrice	TAOIKALI Anli
PEREZ Valérie	CHAVATTE Sophie	FAIVRE Jean-François
LETEURTOIS Anita		